



FICHE DE DONNEES DE SECURITE CONFORME À LA DIRECTIVE 2001/58/CE

HM DIFFUSION
49 ROUTE DE LYON
38080 SAINT ALBAN DE ROCHE

TEINTE A L'EAU EN POWDRE

1) IDENTIFICATION DE LA PREPARATION

DESIGNATION COMMERCIALE :

TEINTE A L'EAU EN POWDRE

FOURNISSEUR : HM DIFFUSION
49 ROUTE DE LYON
38080 SAINT ALBAN DE ROCHE
Tél. 04 74 28 66 64
Fax 04 74 28 13 88
Adresse e-mail : info@hmdiffusion.com

TYPE D'UTILISATION : Teinte en poudre soluble dans l'eau utilisée en ébénisterie.

N° TEL. APPEL URGENCE ORFILA **01.45.42.59.59**

2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Risque d'irritation des yeux et de la peau.

3) COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation :

Mélange de colorants organiques avec des charges minérales.

Substances dangereuses représentatives :

SODIUM CARBONATE

N° CE : 207-838-8 INDEX CE: 011-005-00-2 N° CAS: 497-19-8

Si concentration > 20% symbole : Xi - R: 36 Irritant pour les yeux.

Pour le COLORANT STANDARD toutes nuances, concentrations inférieure à 20% pour les nuances : ACAJOU CLAIR, ACAJOU FONCE, ACAJOU VIEUX, CHÊNE RUSTIQUE, NOISETTE, PALISSANDRE, et nulle pour les autres nuances.

ACIDE HUMIQUE (EXTRAIT DE CASSEL)

N° EINECS: 2686080 N° CAS: 68131-04-4

Si concentration > 20% symbole: Xi - R: 36/38 Irritant pour les yeux et la peau

Pour le COLORANT STANDARD toutes nuances, concentration inférieure à 20%, sauf pour les nuances : CHÊNE FONCE, VIEUX CHÊNE, NOYER MOYEN, NOYER FONCE.



HM DIFFUSION
49 ROUTE DE LYON
38080 SAINT ALBAN DE ROCHE

TEINTE A L'EAU EN POUDRE

4) PREMIERS SECOURS

Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation massive, transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud et au repos. En cas de déficience respiratoire, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin. Ne rien faire absorber par la bouche.

En cas de contact avec la peau : Eliminer l'excès de produit. Laver avec de l'eau savonneuse et rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer IMMEDIATEMENT et abondamment à l'eau, sous faible pression pendant au moins 15 mn en maintenant les paupières largement écartées. Faire mouvoir les yeux dans toutes les directions, en veillant à éliminer les escarilles dans les culs de sacs conjonctivaux. Consulter un ophtalmologiste si une gêne ou des picotements subsistent.

En cas d'ingestion : Si la quantité est faible, rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin. Si la quantité est importante, ne pas donner à boire, ne pas faire vomir, transférer en milieu hospitalier et montrer l'étiquette ou la fiche de sécurité.

Le cas échéant, consulter un médecin.

5) MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non concerné.

6) MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Protection personnelle :

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Eviter de générer de la poussière et porter un masque respiratoire (P1 ou FFP1) si nécessaire.

Protection de l'environnement :

Eviter de déverser de la poudre en quantité importante dans les égouts et les eaux de surface.

Méthodes de nettoyage :

Ramasser mécaniquement le produit (chargeuse, pelle, aspirateur) et le déposer dans un conteneur approprié.

Après la prise, le produit peut être évacué comme un déchet banal.

7) MANIPULATION ET STOCKAGE

Utilisation :

Suivant les mesures industrielles d'hygiène et de sécurité. Manipuler de préférence dans des locaux suffisamment aérés. Eviter de générer de la poussière. Eviter le contact prolongé de la poudre sèche (poussières) et hydratée avec la peau et les yeux.

Conditions de stockage :

Stocker en magasin, à l'abri de l'humidité.



HM DIFFUSION
49 ROUTE DE LYON
38080 SAINT ALBAN DE ROCHE

TEINTE A L'EAU EN POWDRE

8) *CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE*

Protection respiratoire :

Aération suffisante. Le port d'un masque antipoussière (P1 ou FFP1) est recommandé en cas d'exposition prolongée ou répétitive.

Protection des mains :

Port de gants de sécurité (gants en coton imprégnés au nitrile)

Protection des yeux :

Port de lunettes de sécurité

Protection de la peau :

Vêtements de protection

9) *PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES*

Aspect : poudre.

Couleur : selon nuance.

Odeur : /

Masse volumique : environ 0.85 g/cm³.

Solubilité : soluble dans l'eau.

10) *STABILITE ET REACTIVITE*

Conditions à éviter : /

Produits chimiques à éviter : /

Produits de décomposition dangereux : /

11) *INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES*

Possibilité d'irritation des yeux, de la peau et des muqueuses.
Aucun effet de sensibilisation connu.

12) *INFORMATIONS ECOLOGIQUES*

Catégorie de pollution des eaux : peu polluant.

13) *CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION*

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur.
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE CONFORME À LA DIRECTIVE 2001/58/CE

HM DIFFUSION
49 ROUTE DE LYON
38080 SAINT ALBAN DE ROCHE

TEINTE A L'EAU EN POWDRE

14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit ne nécessite aucune classification pour le transport : n'est pas une substance dangereuse pour le transport.

15) INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

| | | |
|--------------------------------|--|---|
| NUANCES : | CHÊNE FONCE, VIEUX CHÊNE, NOYER MOYEN, NOYER FONCE. | Toutes les nuances autres que celles citées dans la colonne précédente. |
| CLASSEMENT DE LA PREPARATION : | Irritant | - |
| SYMBOLE DE DANGER : | Xi | - |
| PHRASES R : | R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. | |
| PHRASES S : | 2-24/25-26-37/39 S2 Conserver hors de la portée des enfants. S24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux. S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. | |

16) AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque des composants présents dans la préparation :
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

L'utilisation du produit, les conditions de travail de l'utilisateur, les législations et prescriptions sont à respecter par le destinataire du produit sous sa propre responsabilité.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Les indications ci-dessus ne présentent aucune garantie pour les caractéristiques et se basent sur l'état actuel de nos connaissances à la date du 07/07/2008.

Mise à jour de cette fiche de données de sécurité du 15 avril 2003, selon : Directive 2001/58/CE - Directive 2001/59 (29^{ème} adaptation) - ADR 2007.